

L'été de trop? Quelques revendications immédiates



Le Porge, commune du Sud-Ouest de la France, évacuée et dévastée, 30 juillet 2026.

continu météorologique proprement exceptionnel.

Ce dernier terme est strictement proportionné à la hauteur de l'événement. Ainsi, en France, « *le 26 mai, la température moyenne des maximales est de 33 °C, soit 11 °C au-dessus par rapport à la normale 1991-2020* ». Le mercredi 24 juin, on a « *enregistré la plus forte anomalie de températures au monde vis-à-vis des valeurs de référence à cette période de l'année, calculée sur la période 1991-2020, avec des écarts de 20 °C dans l'ouest de la France* ». Le lendemain, « *cent millions d'Européens subissent des températures supérieures à 35 °C* ». Et ce chiffre s'élève à 191 millions le 28 juin^[1].

Par Alain Bihr

Cette fois-ci, ça y est ! Car, après l'été qu'on vient de connaître, dont on n'a pas encore vu le bout, et ses conséquences très probables à court et moyen terme, il va être difficile de continuer à nier la réalité du changement climatique. Mais il va aussi l'être de se contenter de demi-mesures pour s'y adapter, tout en ne faisant rien (ou presque) pour en limiter l'ampleur et la vitesse en s'attaquant à ses causes.

Le paysage de la catastrophe

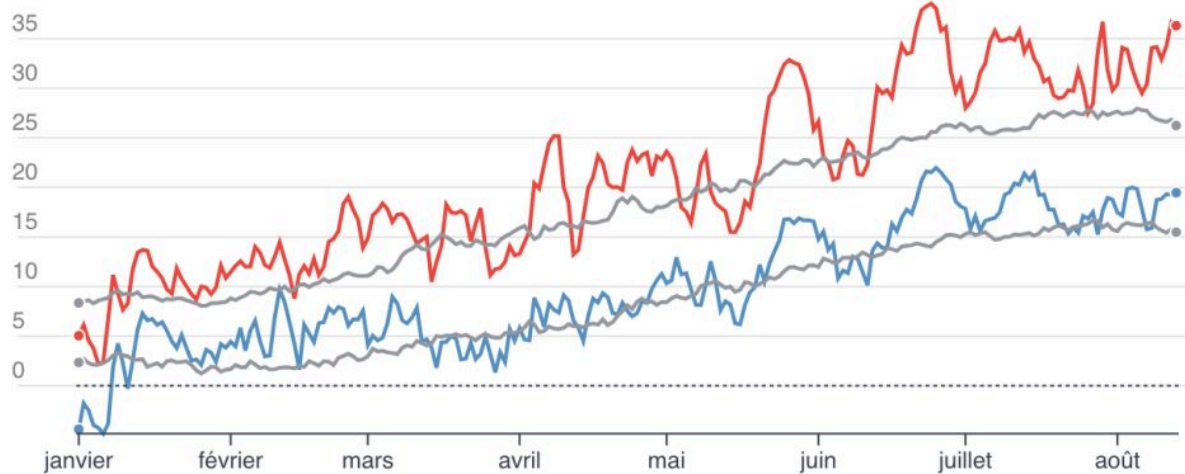
Commençons par prendre la mesure de l'événement. Toute l'Europe méridionale, occidentale et centrale a subi, depuis fin mai, une suite de vagues de chaleur et de canicules (en France : du 21 au 30 mai, du 17 juin au 30 juin, du 4 au 19 juillet, du 28 juillet au 19 août), au cours desquelles des records de chaleur ont été battus à peine établis, entrecoupées de moments de répit qui n'ont pas été pour autant des retours aux normales saisonnières. Si bien que cette suite de vagues a fini par constituer en définitive un quasi-

Et la responsabilité du réchauffement climatique de nature anthropique ne fait aucun doute en l'occurrence : « *Des chercheurs du World Weather Attribution calculent que la probabilité d'une canicule comme celle de juin 2026 aurait été quasi nulle durant un mois de juin cinquante ans plus tôt, tandis que des scientifiques de l'Institut Pierre-Simon-Laplace ont calculé que la probabilité d'occurrence d'une telle vague de chaleur est 200 fois plus grande par rapport à la période pré-industrielle* »^[2].

Un indice thermique national au-dessus de la moyenne

Comparaison entre les températures en France métropolitaine en 2026 et la moyenne de la période 1991-2020, en degrés Celsius

● Température minimale 2026 ● Température maximale 2026 ● Température minimale 1991-2020 ● Température maximale 1991-2020



Source : Météo-France

(Le Monde, 14 août 2026)

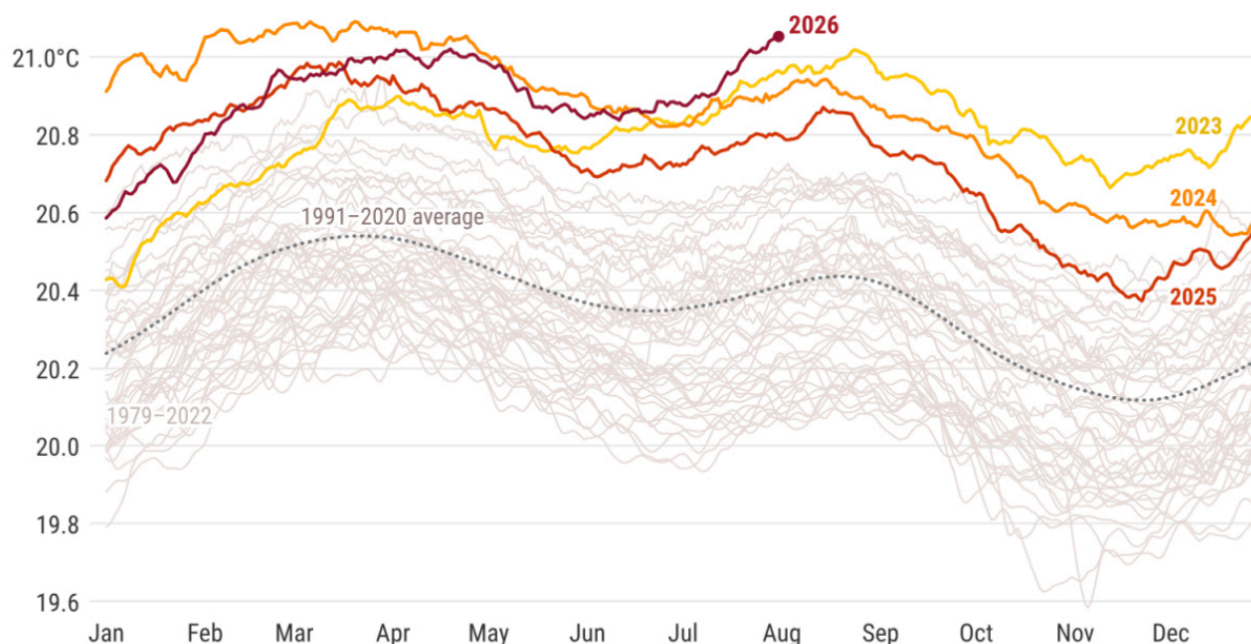
de 6 °C localement dans le Golfe de Gascogne pendant le mois de juin »^[4]. Ce qui n'a pu que dégrader les conditions de vie de la faune vivant dans ces milieux.

Les incidences écologiques immédiates de l'événement ont affecté tous les éléments et milieux. Multiplication des feux de forêts (au Portugal, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Serbie et en Croatie, en France, en Belgique, en Allemagne, en République tchèque, en Pologne, en Ecosse et en Irlande même) dégageant d'énormes quantités de particules et de gaz à effet de serre (GES). Assèchement des sols renforçant les canicules par absence d'évaporation. Epuisement des réserves d'eau (baisse des cours d'eau jusqu'à l'assèchement complet de certains, fonte rapide des glaciers, baisse dramatique des nappes phréatiques) entraînant des restrictions d'usage de l'eau (du moins pour les particuliers, pas pour les agriculteurs et les industriels^[3]). Mise en péril de la flore et la faune : dans les Vosges, jaunissement précoce de certaines essences (les bouleaux notamment), plus aucun lombric sur une profondeur de cinquante centimètres, mort des oiseaux et des chauves-souris nichant dans les toits (observations directes).

Mais le réchauffement a aussi affecté les mers et les océans bordiers du continent. On a ainsi enregistré « *des canicules marines records avec une anomalie de température de 5,2 °C en moyenne dans le nord-ouest de la mer Méditerranée, jusqu'à plus de 7 °C localement et plus*

Daily sea surface temperature for 60°S–60°N

Data: ERA5 • Credit: C3S/ECMWF



Température quotidienne de la surface de la mer (°C), moyenne calculée sur l'ensemble des océans extrapolaire (60° S – 60° N) pour 2023 (jaune), 2024 (orange), 2025 (rouge) et 2026 (rouge foncé). Toutes les autres années comprises entre 1979 et 2022 sont représentées par des lignes grises. La moyenne quotidienne pour la période de référence 1991–2020 est représentée par une ligne grise en pointillés. Source des données: ERA5.

seulement parmi les personnes les plus âgées[6] – entraînant une saturation des services des pompes funèbres dans la région parisienne fin juin. L'appareil sanitaire (encore affaibli par la poursuite des politiques austéritaires néolibérales) a été une fois de plus débordé et s'est révélé sous-équipé en moyens de climatisation[7]. Mais c'est plus largement que son fonctionnement s'est trouvé désorganisé par les canicules à répétition[8]. Et les incidences de pareils épisodes sur notre santé mentale (stress lié à la chaleur et à la perte de sommeil dû à la chaleur, aggravation des états dépressifs, suicides) restent à documenter.

Les humains, vivants parmi d'autres, n'ont pas pu davantage échapper à ces conditions extrêmes. L'incidence de ces dernières s'est particulièrement fait sentir en ville, notamment dans les logements dépourvus de volets ou de stores, à la ventilation insuffisante (appartements non traversants) ou situés sous les toits, souvent transformés en « bouilloires thermiques » avec des températures ne descendant pas en dessous de 26°, de nuit comme de jour. Aggravée par les phénomènes d'îlots de chaleur, cette situation a provoqué une ruée sur les appareils de climatisation... qui ne font que renforcer encore les phénomènes en question. Il s'est ainsi instauré un sauve-qui-peut généralisé à la campagne (en résidence secondaire, chez des amis), du moins pour ceux qui en avaient la possibilité, à défaut le recours temporaire aux lieux climatisés (cinémas, médiathèques, musées). Et la situation a été proprement dramatique pour les détenus dans les prisons ou pour les SDF, privés de tout palliatif de ce type.

Nos corps ont donc souffert, ce dont on ne se rendra pleinement compte que dans quelques mois. Cependant, d'ores et déjà, on a enregistré une surmortalité, à domicile surtout, mais aussi dans les EHPAD et les hôpitaux, qui, rien qu'en France, se sont chiffrés en milliers lors de chaque vague de chaleur[5] – et pas

Dans ces conditions, c'est l'ensemble de l'activité économique et sociale qui s'est trouvé perturbé, plus ou moins gravement selon les secteurs. Au plus fort de ces épisodes caniculaires, il a été impossible de continuer à travailler en plein air (agriculteurs, ouvriers du bâtiment, livreurs) mais aussi dans des hangars, des ateliers ou des bureaux non climatisés : on a ainsi été contraint de fermer, partiellement ou totalement, y compris des établissements scolaires et universitaires[9]. Des réacteurs nucléaires ont dû être mis à l'arrêt pour ne pas réchauffer encore davantage les cours d'eau dans lesquels ils puisent pour se refroidir[10]. On a assisté à l'explosion de transformateurs électriques en Bretagne. La surchauffe de certains *data centers* a de même provoqué des pannes informatiques. On a dû ralentir voir interrompre la circulation de trains du fait de la déformation des rails ou des fils électriques sous l'effet de la chaleur ou à cause d'une climatisation insuffisante des wagons. La navigation sur le Rhin a dû être suspendue sur certains tronçons du fleuve du fait de son étiage insuffisant, avec report du fret vers le rail mais aussi vers... la route, pourtant grosse émettrice de GES, responsables du réchauffement climatique. Les cultures ont souffert comme tout le reste du végétal. Des millions d'animaux d'élevage ont été décimés ou abattus, notamment des volailles, et ils ont même dû être enfouis du fait de la saturation des établissements d'équarrissage.

Trois remarques pour conclure ce tour d'horizon du désastre causé par les épisodes météorologiques de cet été. Rien que, pour la France, son coût a été estimé entre 10 et 15 milliards d'euros par la ministre de la Transition écologique, Mme Monique Barbut[11]. Par ailleurs, il faut s'attendre à une hausse des prix des denrées alimentaires, déjà sensible et qui s'accentuera cet automne, du fait de rendements en baisse (légumes frais et fruits notamment mais aussi céréales et viandes), qui dégradera encore le pouvoir d'achat des classes populaires, si leur mobilisation n'y remédie pas. Enfin, on prend conscience du point auquel notre appareil productif – plus largement toute notre infrastructure socio-économique – reste complètement inadapté à un changement climatique dont la rapidité sinon l'ampleur a déjoué les prévisions des climatologues, même les plus pessimistes.

Le silence assourdissant des responsables politiques... et de leurs opposants

L'exceptionnalité des événements de cet été n'a guère inspiré les (ir)responsables qui prétendent nous gouverner : ils se sont montrés très discrets sur le sujet. C'est sans doute que le déni ou la procrastination, qui ont caractérisé leur attitude à l'égard du changement climatique au cours des dernières décennies, les ont laissés sans argument[12]. Il n'empêche que leur silence a été un aveu implicite d'impuissance face à l'ampleur des transformations à apporter aux modes de produire et de consommer imposés par les rapports capitalistes de production, ne serait-ce que pour s'adapter au changement climatique, pour ne pas parler de ce qu'il faudrait faire pour tenter de l'atténuer et de le ralentir. Pensons simplement à ce que requerrait le bâti, dont les normes techniques actuelles n'incluent aucune de ces protections minimales contre la chaleur que sont des volets à l'italienne (persiennes à projection ou jalousies) ou des dispositifs traversant pour ne pas parler de toits ou de façades végétalisés ou de l'usage de ces matériels naturels que sont la pierre, le bois ou l'argile en remplacement de ces matériels artificiels que sont le béton de ciment et le PVC.

Les seules réponses institutionnelles ont consisté en France dans l'activation du dispositif ORSAN (Organisation de la Réponse du Système de Santé en Situations Sanitaires Exceptionnelles), de manière à permettre au système de santé (essentiellement les hôpitaux publics) d'accueillir le surcroît de patients engendré par les canicules successives, dans les conditions que l'on sait ; ainsi que dans l'activation du plan Orsec pour ouvrir dans chaque département des « *centres de*

protection » pouvant servir de refuges (de lieux frais et accessibles). Au-delà, le gouvernement aura diffusé à satiété la préconisation de « *bons gestes* » (s'hydrater, rester au frais – à condition d'en avoir les moyens) et... l'encouragement à s'entraider pour endurer. Tandis que, jupitérien à son habitude, Macron donnait l'exemple en s'affichant en couverture de *Paris Match* en train de faire du jet-ski au large du fort de Brégançon ! *Vae pauperibus* !

Ce qui est plus étonnant et plus remarquable encore, c'est que les opposants officiels à nos gouvernants actuels, ceux qui aspirent à s'emparer des rênes du pouvoir au printemps prochain n'ont guère fait autre chose. Eux non plus n'ont rien proposé au-delà de la perspective de s'adapter au changement, en promettant de s'en donner les moyens une fois parvenus aux commandes. Exemple : *Le plan d'urgence d'adaptation à la canicule* présenté par le groupe parlementaire de La France insoumise (LFI) fin juin[13]. Toutes les mesures préconisées ne visent à rien d'autre qu'à s'adapter : « *instaurer un droit de retrait climatique* » aux bénéficiaires des travailleurs soumis aux températures extrêmes ; « *créer un congé climatique pour les parents d'élèves* » ; « *protéger les plus vulnérables accueillis dans les écoles, les hôpitaux et les EHPAD et les personnels* » ; « *créer un droit à la fraîcheur pour toutes et tous en ouvrant des lieux-refuges* » ; « *réquisitionner des logements pour donner un toit aux personnes sans abri* » ; « *protéger en urgence les habitants des logements "bouilloires"* » ; « *créer un droit opposable à la protection contre les fortes chaleurs* » ; « *garantir l'accès à l'électricité pendant les canicules* » ; etc.

Même son de cloche, cependant avec quelques dièses écologiques supplémentaires, du côté de Europe Ecologie les Verts dont le groupe au Parlement européen a proposé « *un plan d'action canicule* »[14] impliquant notamment de « *rafraîchir les écoles, les hôpitaux, les maisons de repos, les EHPAD et les transports publics* », « *protéger les travailleuses et les travailleurs de la chaleur* », « *rendre nos logements frais et nos logements frais abordables* », « *rafraîchir nos villes* », « *répondre à la demande énergétique grâce au solaire* », « *protéger et restaurer nos alliés naturels* » (forêts, tourbières, rivières, etc.), « *financer l'adaptation au dérèglement climatique* », « *ouvrir les bâtiments du Parlement européen et des autres institutions lors des canicules* ». Un plan dont le financement à hauteur de 70 milliards d'euros pourrait facilement être financé par un prélèvement fiscal exceptionnel sur les profits des cinq plus grands pollueurs, les gaziers et pétroliers TotalEnergie, BP, Chevron, Exxon Mobil et Shell, qui s'élèvent annuellement à 1000 milliards d'euros.

Un catalogue de revendications immédiates

Pour nécessaires et même urgentes que soient toutes ces dispositions, elles sont très nettement insuffisantes pour faire face à la situation créée par le réchauffement climatique, aspect majeur mais non pas unique de la catastrophe écologique générale dans laquelle le capitalisme nous a engagés. Car, s'il faut incontestablement des mesures destinées à permettre de s'adapter à ce changement, il est bien plus important encore d'en prendre d'autres visant à en réduire l'ampleur et à en ralentir la vitesse, de manière à pouvoir aussi mieux s'y adapter.

Parmi les mesures de ce type, les plus urgentes consistent à « fermer le robinet » par lequel s'échappent abondamment les GES qui sont les principales causes de ce réchauffement. A cette fin, les forces anticapitalistes seraient bien inspirées d'inscrire à leur programme et de mener des campagnes en vue de :

- Supprimer immédiatement toutes les subventions aux industries productrices de combustibles fossiles.

L'ÉCOCIDE CAPITALISTE

ALAIN BIHR

1 UNE CATASTROPHE ÉCOLOGIQUE PLANÉTAIRE 2 LA NATURE EN PROIE AU CAPITAL
3 PERSPECTIVES HISTORIQUES



Publié en février 2026.

- Interdire immédiatement toute opération de prospection de combustibles fossiles et interdire définitivement tout nouveau projet de ce genre. Tous les combustibles fossiles restants doivent demeurer dans le sous-sol.
 - Interdire immédiatement toute extraction d'hydrocarbure par fracturation hydraulique. Interdire l'exploitation des schistes bitumineux. Interdire l'exploitation des gisements de pétrole ou de gaz *off shore*. Mettre fin à la production de biocarburants.
 - Interdire toute nouvelle création de centrales électriques à charbon, pétrole ou gaz naturel et fermer le plus rapidement possible les anciennes.
 - Supprimer les systèmes d'échanges des droits d'émissions de gaz à effet de serre et tous les mécanismes adjacents (MDP-Mécanisme de développement propre, MOC-Mise en oeuvre conjointe, REDD, REDD+Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, etc.).
 - Instituer une taxe carbone (une taxation de tous les usages d'hydrocarbures comme combustibles, y compris l'aviation et la marine qui y échappent pour l'instant dans une large mesure) qui soit cependant équitable : garantir un minimum à faible prix voire gratuit et, au-delà, pratiquer une tarification très fortement progressive (de manière à faire payer davantage les gros pollueurs que les petits) ; différencier la situation des consommateurs (taxer différemment les ménages et les entreprises, les petites et les grosses entreprises) ; réserver le bénéfice de ces taxes à des réalisations de justice environnementale (par exemple isolation thermique des logements sociaux).
 - Planifier la fin de la production des énergies fossiles au bénéfice du développement des énergies « renouvelables » (biomasse et énergie solaire, éolienne, marémotrice, géothermique) qui doit être entrepris à vaste échelle et à un rythme soutenu, parallèlement à un programme d'économie d'énergie, dans tous les secteurs (agriculture, industrie, transport, construction et bâtiment, etc.). Produire des négawatts plutôt que des mégawatts, car les énergies renouvelables ne sont pas non plus sans poser des problèmes écologiques.
- Réduire l'échelle de production des industries les plus consommatrices d'énergie et les plus émettrices de GES (sidérurgies, cimenteries, verreries, etc.), tout en en verdissant autant que possible les modes de produire et en leur trouvant des alternatives écologiquement soutenables.
 - Développer autant que possible des réseaux de chaleurs urbains de manière à récupérer la chaleur produite par des installations industrielles pour chauffer (ou refroidir) le bâti, y livrer de l'eau chaude sanitaire ou produire de l'énergie électrique.

- Imposer un calendrier rapide d'isolation thermique (mais aussi phonique) de l'ensemble du bâti (domestique, industriel, commercial, administratif) pour en limiter la consommation d'énergie en convertissant leur dispositif de chauffage des énergies fossiles (charbon, fuel, gaz naturel) à l'électricité. Repenser les normes techniques régissant le bâti de manière à économiser l'énergie électrique dédiée à son éclairage, à sa ventilation et à la régulation de sa température interne, de manière à tendre partout vers des bâtiments à basse consommation et même, là où c'est possible, vers des bâtiments à énergie négative moyennant l'installation d'équipements producteurs d'énergie solaire (thermique et photovoltaïque).
- Interdire immédiatement la circulation de tous les véhicules fortement consommateurs de combustibles fossiles (style SUV, yachts de luxe et jets privés) et de tous les trajets aériens de moins de 1000 km. Restreindre drastiquement l'usage de l'avion à des fins de tourisme ; bloquer tous les projets d'extension des aéroports tout comme du réseau routier et autoroutier. Limiter à 90 km/h la vitesse de circulation sur le réseau autoroutier et à 70 km/h sur le réseau routier. En milieu urbain, restreindre rapidement la circulation des voitures à moteur thermique et développement simultané des moyens de transport collectifs à moteur électrique (trains, trams, trolleybus, bus à moteur électrique) à la fois durables, fiables, de haute qualité que l'on rendra gratuits. Donner la priorité aux « mobilités douces » (marche, trottinette, skateboard, vélo) en leur réservant des couloirs spécifiques sécurisés. Imposer aux entreprises d'une certaine taille la prise en charge de la mobilité de ses salariés entre lieux d'habitation et lieux de travail en favorisant le recours au transport collectif. Plus largement, imposer un calendrier de suppression de tous les moteurs à combustion interne, fût-ce au prix d'une réduction drastique voire d'une disparition, des moyens de transport qui ne peuvent s'en passer (comme l'aviation et le transport maritime). S'agissant de ce dernier, en revenir à la navigation à voile (voile classique ou turbovoile) et démanteler les pavillons de complaisance. Substituer au transport terrestre par route sur longue distance le transport par trains ou péniches, en lui réservant la seule desserte (les derniers kilomètres).
- Réduire autant que possible les déplacements quotidiens contraints en rapprochant lieux de travail et lieux d'habitations et en développant les marchés locaux (notamment pour les biens alimentaires). Limiter drastiquement les ventes à distance (par Internet).

A quoi il convient d'ajouter la nécessité et l'urgence de :

- Soutenir les projets de reforestation (en privilégiant les essences les plus durables) ou de conservation du couvert actuel, notamment dans les zones tropicales et boréales, les forêts étant avec les océans les principaux puits naturels de carbone. Mais, contrairement à ce qui se passe dans le cas des océans, l'absorption du CO₂, principal gaz à effet de serre, par les forêts est bénéfique pour la biosphère. De plus, la reforestation est un puissant moyen de lutte contre la désertification et la revitalisation écologique des zones steppiques et semi-désertiques. Et interdire immédiatement toutes les pratiques de déforestation en faveur de l'extension des surfaces dédiées à la culture et à l'élevage.
- Abandonner le modèle de production de l'agrobusiness en faveur d'un modèle d'agriculture biologique (permettant de réduire drastiquement l'usage des engrais et des pesticides de synthèse, fortement dépendants de la pétrochimie) reposant sur des unités de production permettant d'associer producteurs et consommateurs en circuits courts et garantissant la souveraineté alimentaire des populations. Limiter drastiquement les importations de produits agroalimentaires de manière à réduire le volume du commerce mondial de ces produits. Interdire la culture du maïs, fortement consommatrice d'eau, dans les zones tempérées.

- Restreindre l'élevage (gros émetteur de gaz à effet de serre) en menant des campagnes en faveur d'une alimentation aussi peu carnée que possible et comprenant moins de produits laitiers. Boycott de la malbouffe.
- Restreindre drastiquement le niveau de consommation des ultrariches (le centile supérieur) mais aussi des riches (le décile ou quintile supérieur) par des mesures fiscales, de manière à réduire leur consommation, ergo leur empreinte écologique, et à abonder le budget de la reconversion et de la planification écologiques. Imposer un revenu disponible par unité de consommation maximum (par exemple deux fois le revenu médian).
- Développer des plans de reconversion professionnelle de tous les travailleurs et travailleuses impactés par les mesures précédentes, qui devront conserver leur salaire et leurs droits pendant toute la période de reconversion.
- Au titre et dans le cadre des droits à la protection sociale qui ont été conquis et institués à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, instaurer un droit pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses les mettant à l'abri des dangers auxquels le changement climatique les soumet dans le cadre de l'exercice de leurs activités professionnelles[15].
- Contraindre tous les États à respecter leurs engagements internationaux (dans le cadre de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques) comme dans celui des autres conventions internationales) de réduction drastique de l'émission de gaz à effet de serre. Multiplier les initiatives et les mobilisations pour sommer les États qui n'ont pas pris de tels engagements ou s'en sont dégagés (par exemple les Etats-Unis) de se soumettre aux accords internationaux en la matière.
- Exiger l'arrêt immédiat de toutes les opérations militaires dans le monde qui sont génératrices de fortes émissions de GES et de destructions écologiques plus généralement. Exiger de même l'arrêt de tous les plans de réarmement qui ne peuvent que conduire à l'aggravation des tensions internationales et des risques de conflit en définitive.
- Soutenir les peuples et populations qui, notamment dans les formations périphériques, luttent contre l'ouverture ou l'extension de champs d'extraction de combustibles fossiles, dont les émanations sont sources de pollution de leur environnement et de menaces pour leur santé.

Même si elles s'en prennent directement à certains secteurs du capital (notamment les compagnies charbonnières, pétrolières et gazières et l'agrobusiness), aucune de ces mesures n'est à proprement parler révolutionnaire : aucune n'est susceptible d'ouvrir une brèche dans le procès de reproduction du capital dans son ensemble. Cependant, prises toutes ensemble, elles dessinent la voie d'une profonde réorientation politico-économique susceptible de déboucher sur une transformation révolutionnaire.

Et, pour les faire aboutir, tous les moyens seront bons. Mais l'expérience prouve que, plus que sur des actions de lobbying ou de boycott, plus même que sur des victoires électorales, c'est sur les plus larges mobilisations populaires qu'il faut compter, tant par la pression qu'elles exercent sur les gouvernants que par les gains que de telles mobilisations permettent d'obtenir au sein même du mouvement qu'elles constituent, en termes de renforcement de ce dernier, de confiance des participants en leur propre force collective, de hausse de leur niveau de conscience politique, etc. En conséquence, il est de notre responsabilité à

tous d'œuvrer, au sein et par l'intermédiaire de nos organisations partisans, syndicales et associatives, pour qu'elles soient inscrites sans tarder à l'ordre du jour.

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Canicules_de_2026_en_Europe consulté le 19 août 2026. Sauf indication contraire, toutes les données suivantes sont issues de cet article.

[2] Ibid.

[3] En Alsace, pourtant sise sur la plus grande nappe phréatique européenne, plusieurs communes ont dû être ravitaillées en eau potable par des camions-citernes. Mais, pendant ce temps, les champs de maïs ont continué à être arrosés par pompage dans cette même nappe.

[4] Wikipédia, *op. cit.*

[5] « *Le 22 juillet, Santé publique France revoit ses chiffres à la hausse et estime qu'entre le 17 juin et le 2 juillet, il y a eu en France 5 764 morts en excès par rapport à la normale, dont plus de la moitié entre les 25 et 27 juin, et a provoqué des décès dans toutes les classes d'âges à partir de 15 ans* », Wikipédia, *op. cit.* Et « *Canicule : 14 000 morts liés à la chaleur recensés cet été en Allemagne, près de 4500 en Espagne* », *France 24*, 20 août 2026.

[6] Éric Thibaud, directeur des urgences de Colmar : « *Des patients de 50 ans décèdent à leur domicile* », <https://www.rue89strasbourg.com/hopital-colmar-patients-canicule-394922>, 18 août 2026.

[7] Camille Stromboni et Mattea Battaglia, « *Canicule et mortalité: logements, inégalités sociales et hôpitaux en tension, ces enjeux essentiels mis de côté* », *Le Monde*, 12 août 2026.

[8] « *Au Neuhof, les patients renoncent à leurs rendez-vous, les séances de soins sont raccourcies et les pathologies chroniques se dégradent. Dans la maison de santé du quartier, les soignants voient déjà les effets très concrets des canicules répétées* », <https://www.rue89strasbourg.com/neuhof-canicule-renoncement-soins-394274>, 18 août 2026.

[9] Cf. Collectif, « *Canicule dans les écoles : "Les propositions du gouvernement, bien que sensées, ne sont pas à la hauteur des enjeux que soulève la crise climatique"* » et Mathilde Guergoat-Larivière, « *La chaleur transforme tous les métiers en profondeur, de l'agriculteur à l'enseignement* », *Le Monde*, 30 juin 2026.

[10] Cf. Léa Prati, « *Nucléaire : visualisez l'impact des canicules sur la production des centrales nucléaires* », *Le Monde*, 20 août 2026.

[11] *Les Echos*, 12 août 2026.

[12] **Audrey Garric** et **Raphaëlle Besse Desmoulières**, « En pleine canicule, les climatologues atterrés par le “dénier de responsabilité” des politiques face au changement climatique », *Le Monde*, 23 juin 2026.

[13] <https://lafranceinsoumise.fr/wp-content/uploads/2026/06/1.-LIVRET-AdaptationCanicule-C3-Page-Site.pdf>

[14] <https://europeecologie.eu/le-plan-daction-canicule-du-groupe-verts-ale>

[15] « Canicule au travail : la CGT veut un changement d'urgence de la loi; le gouvernement, des accords par métier », *Le Monde*, 3 juillet 2026.